



Octobre 2013

Numéro 33

Magazine d'information et de liaison édité par

L'Association Protectrice du Saumon Loire Allier

Fondée en 1946 - Agréée au titre de l'environnement en 1999

Directeur de publication Louis SAUVADET - Dépôt légal en Préfecture du Puy de Dôme

Siège Social : 14 rue PONCILLON - 63000 CLERMONT-FERRAND © APS 2002 – Droits réservés

Site internet : apsaumon.com

Editorial

Tout d'abord, remercions Jean Paul CUBIZOLLES pour son engagement à la tête de notre association depuis 2004. Sachant que le saumon est moins médiatique que d'autres espèces, il faut de la motivation et de la ténacité pour défendre sa cause. Jean Paul en a toujours fait preuve.

Je remercie l'ensemble des adhérents pour les votes de confiance qu'ils nous ont accordé à notre assemblée générale. Nous sommes une équipe dont j'ai maintenant en charge l'animation, sachez que nous continuerons notre action tout en restant une association indépendante de toute pression.

Avec nos "faibles" moyens, financiers et matériels, mais riches de notre expérience de 67 années et du soutien de nos adhérents, nous continuerons notre tâche : en priorité défendre le patrimoine saumon sur le bassin Loire - Allier, pour qu'il revienne en grand nombre dans nos rivières.

Défendre le saumon, c'est défendre avant tout:

- la salubrité des rivières du bassin, du fleuve Loire et de l'estuaire ;
- une agriculture respectueuse de l'environnement ;
- la biodiversité.

Notre but est lié à notre propre avenir et à celui de nos générations futures.

Défendre le saumon sauvage, c'est être également à la pointe d'une réflexion sur notre société, se poser des questions telles que : santé, coexistence, durabilité,...etc. En un mot c'est être (un peu) visionnaire.

Nous vivons de plus en plus à crédit, nous avons entamé notre capital ressources naturelles, le saumon sauvage en fait partie. Il a eu un très grand rôle comme ressource alimentaire dans le passé, il amenait au cœur de nos pays des compléments alimentaires en provenance de l'Atlantique Nord. Un bel exemple de la continuité de la chaîne alimentaire. Ensuite, il eut un rôle économique. Aujourd'hui il est très menacé par notre mode de vie et nos comportements et raisonnements sont en décalage par rapport aux moyens dont nous disposons dans notre vie de tous les jours.

Le saumon d'élevage a posé (et pose encore) d'énormes problèmes environnementaux et socio-économiques au Chili, sur la côte Ouest du Canada, etc. Nous aurons l'occasion de revenir sur ces sujets dans nos prochains bulletins.

Exceptionnellement dans ce bulletin, nous avons fait l'impasse sur un article de fond, ceci est dû aux circonstances. Nous reprendrons notre schéma usuel dès Décembre 2013.

Louis SAUVADET

Le saumon un patrimoine, une valeur économique pour l'Auvergne

ECHOS DE NOTRE ASSEMBLEE GENERALE 2013

Dans ce numéro :

Editorial

**L'assemblée
générale**

**La fin d'un long
parcours**

Les Brèves

Alleyras

L'assemblée générale a été marquée par la présence des personnalités suivantes : Madame Marie Thérèse ROUBAUD Maire de Langeac ; Monsieur Jean-Pierre VIGIER député de la Haute-Loire ; Monsieur Guy VISSAC, conseiller général de Haute-Loire, président du SMAT, Monsieur Franck-Noël BARON, maire de Chanteuges, président de la CLE du SAGE Haut-Allier et de la ComCom du Langeadois et de nos amis Patrick MARTIN, directeur du CNSS, Monsieur Antoine LARDON, président de la FDPPMA de Haute-Loire et Elian FONTVIEILLE membre de SOS Loire-Vivante.

Une soixantaine de personnes ont participé à notre assemblée générale. La première partie fut consacrée aux votes pour les administrateurs, au changement de Président, à l'examen et à l'approbation des comptes, aux rapports (moral et d'activité) 2012.

Après les mots de bienvenue des différentes personnalités, notons les interventions :

1) Selon Patrick Martin :

- En 1993 une centaine de saumon passait à Vichy. Aujourd'hui (700 à 800).
- Selon une étude de l'INRA, 80 % des saumons qui passent à Vichy sont issus directement ou indirectement de la salmoniculture ;
- la fermeture de la pêche, depuis maintenant vingt ans a démobilisé une grande partie des acteurs économiques.
- les acteurs de terrains économiques et les pêcheurs sont dessaisis du plan saumon.

“ La priorité serait d'améliorer le taux de survie de nos poissons et pour cela, nous ne pouvons agir que sur la partie eau douce. Il faut obtenir non pas le très bon état écologique, mais l'excellence. Cet enjeu majeur ne pourra être atteint que par une mobilisation de tous avec l'ensemble des collectivités. ”

“ Un projet de réouverture de la pêche pourrait permettre une réappropriation politique de ce dossier et donner un véritable objectif et une ambition. Il est temps de mettre en place une organisation qui regroupe l'ensemble des acteurs de la pêche et des collectivités afin de rééquilibrer les forces politiques, techniques et administratives. Elles redonneraient toute leur place à la concertation, au développement et à la valorisation de la ressource saumon. ”

“ Le Conservatoire National du Saumon Sauvage (CNSS) a anticipé les baisses de budget. Il propose une baisse du budget consacré au plan Loire de 20% en moyenne sur les six prochaines années tout en gardant un objectif de repeuplement important. Il souhaite que le repeuplement évolue vers une baisse progressive des smolts pendant la durée du futur plan tout en valorisant les zones de frayères les plus productives en développant la production d'alevins, notamment issus de géniteurs sauvages. ”

2) Le Président Fédération des APPMA de la Haute Loire (**Antoine LARDON**) s'associe aux souhaits évoqués ci-dessus. Pour lui, la demande de réouverture de la pêche du saumon devra être sévèrement encadrée. Elle devrait permettre d'augmenter notre rapport de force pour peser sur les décisions, mais aussi pour obtenir une amélioration de la qualité de l'eau, des habitats et de la gestion des ouvrages impactant (Naussac...).

3) Selon **Jean-Pierre VIGIER** (député de Haute-Loire et membre du comité national de l'eau).

"L'Allier constitue un axe fédérateur économique du territoire. Les 861 saumons comptabilisés à Vichy en 2012 sont le fruit du travail de la salmoniculture. Si Chanteuges n'existait pas où en serions-nous ? Et aujourd'hui, d'autres disent on arrête !

Nous améliorons progressivement le traitement des eaux usées. Le projet d'aménagement de Poutès convient à tout le monde !

La réouverture de la pêche de loisir du saumon générera une activité économique. Aujourd'hui la pêche n'est pas autorisée mais le braconnage existe."

N. D. R. : rappel un saumon capturé génère une retombée économique de cinq fois sa valeur marchande à la vallée (en France).

4) Selon **M. Franck-Noël BARON** le SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau) est un outil de planification de l'eau. Il constitue un marqueur identitaire. Concernant la remontée des saumons, nous sommes à la moitié de l'objectif : 861 en 2012 (1500 saumons prévus sur les frayères). Si la pêche ouvre de nouveau, tous les acteurs de l'eau en bénéficieront. Nous devons poursuivre l'amélioration de la qualité de l'eau.

5) Selon **Madame Marie-Thérèse ROUBAUD**, (Maire de Langeac) les élus ont commencé le travail sur l'assainissement (à Langeac) ; le chantier a démarré en 2008. Il représente un coût important (3,6 millions €, subventionné à 49 %) notamment le séparatif. Les passes à poissons sur le barrage de Langeac détruites par la crue de 2008 ont été refaites.

6) **Monsieur Guy. VISSAC** retrace l'historique de la salmoniculture de Chanteuges. Il rappelle que l'objectif était de 1500 saumons sur les zones de frayères et qu'il devait s'intégrer dans l'aménagement du territoire.

Ce deuxième axe semble être oublié ; le saumon est devenu une affaire de spécialistes. Il faut redonner du « politique » à ce projet. Il soutient que la réouverture de la pêche du saumon constitue un levier pour se réapproprier ce dossier.

Il indique que Monsieur ROCHE, président du Conseil général de Haute-Loire soutient également cette proposition.

Monsieur VISSAC nous fait part ensuite d'un message de Lionel ROUCAN, vice président du Conseil Régional d'Auvergne.

"Le saumon constitue un emblème fort pour le futur Parc Naturel Régional du Haut Allier. Nous ne sauverons cette espèce que par une mobilisation collective, pour qu'elle ait lieu il faut que le saumon quitte la seule sphère des techniciens et scientifiques et devienne un sujet de fierté pour les habitants du territoire."



Une partie des présents (photo La Montagne)

Ensuite un débat s'engage sur la proposition commune. Il est précisé que la pêche n'ouvrira pas dans l'immédiat mais qu'il faut en parler, prévoir et réclamer. Que cette réouverture sera fortement encadrée et qu'il ne s'agit pas de mettre en péril l'espèce mais au contraire de mobiliser les acteurs pour : « **Préserver des effectifs suffisants afin de permettre le renouvellement naturel autonome des populations et une pêche durable de cette espèce.** ».

Compte-rendu d'après les notes d'Antoine LARDON, de Patrick MARTIN – Nous tenons à les remercier pour leur contribution.

Remarques :

Avant d'ouvrir la pêche sportive du saumon sur l'Allier, il me semble judicieux que quelques règles soient respectées. Un nombre de saumons (appelé seuil de pérennité) doit passer à Vichy ; ce serait un préalable à l'exercice de la pêche sportive.

Nous pouvons réfléchir aux conditions de pêche avec toutes les parties concernées, mais évitons de se laisser entraîner dans un rêve. La désillusion serait proportionnelle à l'espoir (ou au rêve).

Ceci dit : l'impact économique dans la vallée de l'Allier de la pêche sportive du saumon serait réelle. La présence du saumon permettrait d'anticiper certains problèmes environnementaux. Notre association souhaite un renforcement de la production et du déversement d'alevins (de souche autochtone) et la résolution des nombreux problèmes (continuité écologique, espèces invasives, pollutions, etc. ...) qui subsistent encore.

Louis SAUVADET

Organigramme de notre association

Président : **Louis SAUVADET** Vice-Présidents : **Jean-Paul CUBIZOLLES ; Jean-Paul PERREY**

Secrétaire : **Maurice PONS** Secrétaire adjoint : **Jean-Luc IMBERT**

Trésorier : **Guy AUGRANDENIS** Trésorier adjoint : **Michel VERGNAUD**

Comité de rédaction : **Jean-Paul CUBIZOLLES ; Norbert LARINIER ; Maurice PONS ; Michel OUSTINOFF (CT) ; Louis SAUVADET**

Site internet : **Michel VERGNAUD** Délégué Rhône-Alpes : **Jean VERRUY**

Délégué Paris, Ile de France – représentant à l'AIDSA: **Jean-Louis GUILLAMON**

Commission litiges : **Jean-Paul CUBIZOLLES - Michel OUSTINOFF (CT) - Louis SAUVADET**

Délégué au sein du Conservatoire National du Saumon Sauvage : **Jean-Paul CUBIZOLLES**

Responsable Incubateurs : **Jean-Claude PIERRAT.**

Responsables salons : **Jean-Luc IMBERT ; Jean-Paul CUBIZOLLES ; Marcel RATURAT ; Claude MARTIN**

Membres commission technique : **Guy AUGRANDENIS, Jean-Paul CUBIZOLLES, Philippe DESBOUDARD, Jean-Claude DOUROY (CT), Michel GROLET, Pierre HAUTIER, (CT), Jean-Luc IMBERT, Michel VERGNAUD.**



LA FIN D'UN LONG PARCOURS

Depuis les années 60, jusqu'à ce jour de 2013, j'ai milité au sein du Conseil d'Administration de notre belle Association, (Association Protectrice du Saumon). Elle est encore opérationnelle, grâce à la forte volonté de toute une équipe et les différents Présidents qui ont œuvré pour trouver des solutions aux problèmes de sauvegarde de la rivière. Elle n'a jamais perdu espoir et s'est battue bec et ongles pour éviter que ne meure un symbole vivant de la qualité de notre si belle rivière qu'est l'Allier, affluent de la Loire. Cette dernière n'a pas eu la chance d'être protégée par cette loi (interdiction de toutes constructions d'obstacles sur les cours d'eau à poissons migrateurs).

L'Association a vu le jour en 1946, j'ai approuvé l'action des différents présidents qui ont œuvré pour trouver des solutions aux problèmes qui concernaient la sauvegarde des poissons dans la rivière. Malgré les efforts déployés par nos équipes, le nombre des poissons n'a fait que diminuer au point limite de leur disparition.

J'ai soutenu cinq présidents, (Mr. LEDUC ; Mr. RIGAUD ; Mr. BRUNET ; Mr. CUBIZOLLES et maintenant Mr. SAUVADET) qui étaient des amoureux de la pêche de ce grand poisson. Cette passion (appelée "saumonite aigue" dès la première prise) nous permet d'espérer fréquenter, de nouveau, les berges de l'Allier avec l'espoir de capturer un de ces magnifiques poissons royaux (même si nous devons le gracier en le remettant à l'eau). Depuis 1994 date à laquelle la pêche, de ce poisson, a été fermée, un grand nombre de nos adhérents ont quitté l'association, pourquoi ? (peut-être pensent-ils que nous étions responsables de cette fermeture ?). Ils n'analysent pas le risque de la disparition complète et définitive des migrateurs dans l'Allier. A 83 ans, j'aimerais revoir des pêcheurs prendre la canne et aller taquiner ce courageux poisson.



Marcel Raturat en 1988 avec une prise de 6,5 kg

En 1983, au début de ma participation au Conseil d'Administration, Joseph ALLIEN (trésorier), Georges AUGIER et moi même avons été sollicités pour faire une enquête. **Cette enquête a été très enrichissante.** Le but était de connaître la vérité au sujet des pêcheries fixes situées sur La Loire. Des bruits circulaient en provenance de différentes associations et aussi des pêcheurs du bas Allier. Ils affirmaient :

- qu'il y avait un grand nombre de filets barrages qui prenaient beaucoup de saumons ;
- que les saumons marquaient une pose à l'aval du rejet des eaux des centrales nucléaires. Cela favorisait leur braconnage.

Nous avons suivi la Loire, de Saint Nazaire à Nevers, enquêtant auprès des Préfectures, des Directions Départementales de l'Agriculture (DDA) au sujet des pêcheries fixes. Nous avons été très bien accueillis, et nous avons obtenu des d'informations concernant l'emplacement des pêcheries fixes, la réglementation en cours. Cependant il y avait des écarts entre ces données et la réalité :

- les lieux de pêche étaient quelquefois différents ;
- certaines avaient cessé leur activité.

En outre, il s'est avéré très difficile de rentrer en contact avec les pêcheurs professionnels pour connaître leurs prises. Le nombre des pêcheries était très inférieur aux dires des pêcheurs du bas-Allier.

Nous avons pris contact avec les gendarmeries locales, elles étaient censées d'avoir un rôle de surveillance contre le braconnage. Les gendarmes ignoraient tout de la présence du saumon en Loire. Ce fût l'occasion de les informer sur la vie du saumon et sur l'existence d'un braconnage possible près de certains sites, et tout particulièrement à l'aval des rejets des eaux de la centrale nucléaire de Saint Laurent des Eaux. Ils nous avaient promis d'aller sur ce site afin de faire cesser cette activité illégale.

Les journées étaient rythmées entre des visites aux administrations locales et en bord de Loire. Chaque soir, nous établissions un compte-rendu journalier de nos démarches.

Un matin, un jeune pêcheur professionnel, plus avenant que ses collègues, nous proposa de partager sa matinée sur sa toue, son emplacement était différent de celui que nous avait indiqué l'administration. Il nous a fait part de ses prises annuelles et de ses revenus tirés de cette activité. Pendant les quelques heures passées avec lui, ses prises se sont limitées à quelques cyprinidés : barbeaux, brèmes et hotus. Dommage ! la veille il avait pris un saumon.

Je souhaite que notre association continue dans l'esprit de camaraderie qui a été la sienne. Notre association a obtenu des avancées, je serais heureux qu'elles soient concrétisées à l'avenir par un nombre important de saumons dans notre belle rivière.

Bien d'autres problèmes restent à résoudre :

- la prédation : silures, cormorans ;
- la contamination de l'eau par des pesticides qui réduit les populations d'insectes, base de nourriture de beaucoup de poissons qui à leur tour ont une forte tendance à disparaître.

Etc

J'en profite, par ce qui sera ma résolution à l'avenir, pour vous dire que je ne quitterai pas le bateau et continuerai à soutenir ceux qui restent, encouragerai tous ceux qui veulent embrasser notre cause commune à venir nous rejoindre. C'est une modeste bafouille mais elle vient directement du cœur.

Je vous dis **A LA PROCHAINE** : et vous présente mon meilleur souvenir.

Marcel RATURAT membre (très) actif de notre association depuis plus de trente ans.

BREVES : LA BAGEASSE - PASSE A POISSONS - RIVE DROITE

Suite à des actes malveillants dans l'été 2012, cette passe avait été remise en état puis réglée à l'automne de la même année. A Vieille Brioude, l'Allier avait un (faible) débit inférieur à 20 m³/s. Ce débit se situe dans les minimums compatibles avec une migration normale des saumons au niveau de La Bageasse. Ce printemps 2013 avec des débits de 40 à 50 m³/s (au mois d'Avril) à Vieille Brioude, l'écoulement dans les bassins était très turbulent. La puissance dissipée dans le troisième bassin (voir photo) devait être incompatible avec une transparence migratoire optimale. Les risques étaient de voir des saumons se blesser lors du passage de ce bassin.

Nous avons contacté l'ensemble des organismes et des collectivités pour intervenir au plus vite. Nous avons regretté :

- les manques de coordination et de transmissibilité des consignes de maintenance et d'ajustement de la passe ;
- un calendrier qui a été défavorable aux présences des personnes susceptibles de prendre des décisions rapidement.

Le 22 mai 2013 s'est tenu une réunion regroupant la communauté de communes du Brivadois, la Direction Départementale des Territoires de la Haute-Loire, l'ONEMA, l'APPMA de Brioude et l'APS.

Position de l'ONEMA :

"Cette passe est inadaptée aux grandes amplitudes de débit. A la date de construction de cet aménagement (1980) la bonne pratique était à ses débuts. Pour que la passe soit fonctionnelle (au moins pour le saumon) la vanne devrait être fermée."

Suite aux échanges et au vu des conditions climatiques de ce 22 mai 2013 : débit de l'Allier 122 m³/s à Vieille Brioude soit plus de 3 fois le débit moyen du mois de mai (39 m³/s). Il a été décidé

Des actions à "court" terme :

- Ajustage de la passe lorsque le débit (dit optimum de calage) sera d'environ 30 m³/s à Vieille Brioude. Il est prévu un calage de la passe en septembre par l'ONEMA. A cette occasion, une consignation des hauteurs de planche de calage et de positionnement de la vanne de réglage du débit sera notée dans un document de partage.
- Relevé des cotes du plan d'eau par incréments de débit de 5 m³/s dans la plage 20 à 40 m³/s à partir d'une référence fixe (haut du béton).
- La communauté de communes s'engage à entretenir la passe.

Des actions à long terme (5 ans) :

- Expertise de l'ensemble, réaménagement (reconstruction d'une nouvelle passe) de la passe à poisson (elle serait subventionnée à 50 %).
- Curage des sédiments du barrage.

Pour comprendre les exigences de base d'une passe à bassins voir le livre "Passes à poissons Conception, Expertise" du Conseil Supérieur de la Pêche (ou ONEMA), auteurs M. Larinier ; J.P. Porcher ; F Travade ; C. Gosset. Il y a de nombreuses passes à poissons de ce type dans notre bassin.



Le troisième bassin de la Bageasse

Cette image nous montre que le débit d'eau est trop important par rapport au dimensionnement du bassin. La puissance dissipée est très largement au dessus du seuil préconisé (200 watts/m³ pour les salmonidés). Ensuite le risque de blessures des saumons est très élevé.

En outre, nous ignorons si les hauteurs de chute (ajustables à l'aide de planches) ainsi que le positionnement de la vanne (réglage du débit d'entrée) sont corrects.

Un réglage du débit d'entrée, un contrôle du positionnement des planches, rapidement faits, auraient été pertinents.

Photo du 13 avril 2013 – débit de l'Allier à Vieille Brioude 50 m³/s

INCUBATEURS. Les résultats des Incubateurs, gérés par Jean-Claude DOUROUT et Jean-Claude PIERRAT, sont au même niveau que les autres années (95 % de réussite). Ces incubateurs sont visités plusieurs fois par semaine. Les premiers alevins ont rejoint la rivière, naturellement, vers le 15 mai 2013.

SITE INTERNET. Une nouvelle rubrique : les obstacles à la migration. Elle permet de visualiser les principaux obstacles, nous la compléterons avec ceux des affluents de l'Allier et des mises à jour seront régulièrement effectuées.

LOGRAMI. Des problèmes d'ordre financier et de pérennité d'emplois ont été invoqués pour l'absence de communication des migrations sur les axes migratoires. Depuis mi-Juin ces données sont disponibles.

Décès C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris le décès de notre ami Robert Lacruche, Robert avait été membre de notre association pendant de nombreuses années.

Louis SAUVADET

Selon les chiffres communiqués par LOGRAMI, le nombre de saumons ayant franchi le barrage de :

VICHY est de 814 (au 25 Août 2013)

POUTES est de 21 (au 06 Août 2013)

COLLOQUE INTERNATIONAL

"Des Saumons et des Hommes II"

du 10 au 12 Octobre 2013 à Brioude (Halle aux grains)
deux jours de séminaire (les 10 et 11) – le 12 visite de terrain

Information et renseignements 04 71 05 57 88 / sosloirevivante@rivernet.org ou accueil@ville-brioude.fr

J'aide les actions en faveur du Saumon Atlantique Loire Allier

J'adhère à l'Association Protectrice du Saumon



Nom (en lettres CAPITALES) : Prénom

Adresse : Courriel :

Code postal : Ville : 

Membre adhérent : ☐ 25 € Membre sympathisant ☐ ..30 €

Membre bienfaiteur : ☐ 35 €

Ci joint la somme de€

Par chèque bancaire ☐ chèque postal ☐ autre ☐

A l'ordre de l'Association Protectrice du Saumon Loire Allier

A Monsieur Guy AUGRANDENIS - 3, rue des Grises – 63570 LA COMBELLE

La carte de membre me sera renvoyée dès réception par retour de courrier

ALLEYRAS

Le 17 avril 2013, nous avons été conviés à une journée d'information à Alleyras concernant l'étude de la migration des smolts de Chapeauroux à Chanteuges.

Le principal but de cette étude est de quantifier le retard et éventuellement les pertes en smolts sur ce secteur et tout particulièrement sur la traversée du barrage de POUTES ; cette expérience se renouvellera en 2014. Un autre aspect de l'étude est de quantifier les différences de comportement entre des smolts sauvages et ceux originaires de la salmoniculture.

Pour mener l'expérience dans de bonnes conditions, 6500 smolts ont été déversés à Chapeauroux et 6500 à Monistrol d'Allier. En complément, 3000 smolts ont été déversés le 23 Avril à Chapeauroux. Ces smolts (déversés) sont originaires de Chanteuges ; ils sont facilement identifiables, leur adipeuse est coupée.

Les points de contrôle sont les suivants :

- Un tambour rotatif (piège) à Alleyras en partie aval du camping, voir photo ci-dessous ;
- Un comptage au dispositif de dévalaison des smolts au barrage de POUTES ;
- Un deuxième tambour rotatif à Chanteuges à proximité de la salmoniculture.

Un tambour rotatif piège, en moyenne 5 % des poissons dévalants.

EDF, Le Conservatoire National du Saumon Sauvage et LOGRAMI participent à cette étude. EDF et Le Conservatoire National du Saumon Sauvage ont fait part de leurs premiers retours.

Les principaux facteurs extérieurs (au smolt) qui déclenchent la dévalaison sont :

- La photo-période ;
- La température de l'eau ;
- L'hydraulicité (ou débit) de la rivière.



Le tambour d'Alleyras



Une partie des auditeurs

D'après l'état des connaissances à ce jour, il est souhaitable que les smolts arrivent dans l'estuaire de la Loire entre le 15 et 30 avril de chaque année.

Point sur l'expérience au 17 Avril 2013.

- 145 tacons et smolts ont été capturés puis relâchés, au piège d'Alleyras ;
- 350 tacons et smolts ont été capturés puis relâchés, au piège de Chanteuges.

Les données sur la dévalaison à POUTES sont inconnues au 17 avril : LOGRAMI est chargé du traitement des vidéos concernant les flux de smolts (et de tacons) qui empruntent la glissière de dévalaison au barrage de POUTES. Ces données seraient remises à EDF en automne.

Premiers résultats (à ce jour).

Les poissons capturés par les deux tambours sont des tacons et des smolts. Les tacons piégés se smoltifient-ils en cours de trajet ?

Un pic de passage a été observé début mars à Alleyras et à Chanteuges. Ces pics de dévalaison ont correspondu à une augmentation des débits de l'Allier. Entre le 10 et 17 avril, l'hydraulicité de l'Allier était en diminution constante, l'activité migratoire était très faible, peu de smolts ont été piégés.

Des comportements migratoires identiques des smolts, entre l'amont et l'aval de POUTES.

Le dépouillement des données au niveau de la glissière à POUTES devrait délivrer d'autres informations pertinentes.

Nous remercions EDF et le Conservatoire National du Saumon Sauvage de nous avoir accueilli et livré leurs premières analyses.

Texte **Louis SAUVADET** - Photos **Michel OUSTINOFF**

Erratum : un oubli dans notre bulletin N° 32 article Observation des frayères en novembre 2012 : La Direction Départementale des Territoires de la Haute Loire a participé au comptage des frayères.